



Bruxelles, le 30 octobre 2015

CM 4422/15

OJ/CONS

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.7814/7199

Objet: 3427^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires générales)

Date: 17 et 18 novembre 2015

Heure: 14:00, 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

A. MARDI 17 NOVEMBRE 2015 (14.00)

- Adoption de l'ordre du jour provisoire

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

- (évent.) Approbation de la liste des points "A"
- (évent.) Divers
 - = Propositions législatives en cours d'examen
 - = Informations communiquées par la présidence

Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"
- Résolutions, décisions et avis adoptés par le Parlement européen lors de ses périodes de session qui se sont tenues à Strasbourg du 5 au 8 octobre 2015 et du 26 au 29 octobre 2015 et à Bruxelles le 14 octobre 2015
- Préparation du Conseil européen des 17-18 décembre 2015
 - = Projet de l'ordre du jour annoté
- Garantir le respect de l'Etat de droit
 - = Dialogue et échange de vues
- Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation
 - = Echange de vues
- Programmation annuelle - Programme de travail de la Commission pour l'année 2016¹
 - = Présentation par la Commission et échange de vues
- Semestre européen 2016
 - = Examen de croissance annuel 2016
 - Présentation par la Commission
 - = Feuille de route pour le semestre européen 2016
 - Présentation par la présidence et la prochaine présidence
- Divers

¹ Débat public - article 8 paragraphe 3 du règlement intérieur du Conseil

B. MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 (10.00) :

Activités non législatives

- Transition vers une économie à faible émission de carbone : la contribution des Fonds européens structurels et d'investissement
 - = Echange de vues
 - = Projet de conclusions du Conseil
 - Adoption

- 25 ans d'Interreg : L'apport des fonds structurels à la coopération transfrontalière et transnationale
 - = Echange de vues
 - = Projet de conclusions du Conseil
 - Adoption

- Simplification : les priorités et les attentes des Etats membres en ce qui concerne les Fonds européens structurels et d'investissement
 - = Echange de vues
 - = Projet de conclusions du Conseil
 - Adoption

- Divers

NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: protocole.participants@consilium.europa.eu

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.